

Lionel Jospin, prononçant une allocution devant l'Assemblée de Corse le 6 septembre 1999.



Les polyphonies de Lionel Jospin

« La Corse, ce n'est pas un problème statutaire, ce n'est pas un problème institutionnel », disaient il y a un an le chef du gouvernement et Daniel Vaillant. Récit d'un changement de cap décidé après l'incendie d'une pailote

gardé à vue. « La Corse s'est cognée à lui », inverse curieusement son conseiller pour les affaires intérieures, Alain Christnacht.

« Je n'ai pas fait le travail intellectuel de me replonger dans mes propos ou mes écrits sur la Corse », confie Lionel Jospin. Il aurait, somme toute, assez vite fait. « L'autre jour, mon épouse écoutait une émission très intéressante sur France-Culture. On m'entendait parler de la Corse, dans les années 1970. Elle m'a dit que cela ressemblait beaucoup à ce que je défends aujourd'hui », ajoute, pour seul autre indice, le premier ministre. Tout est dit. Le Jospin qui a invité les nationalistes corses au dialogue, le 6 décembre 1999, à Matignon, et qui proposera aux députés, en avril 2000, d'adapter lois et règlements français à cette île de Méditerranée, n'aurait changé que de tactique, jamais d'avis. Et aurait-il varié qu'il ne s'en souviendrait pas.

C'est par le concept de « peuple corse » que Lionel Jospin a abordé le problème. Le statut préparé par Pierre Joxe, en 1991, précisait dans son article premier que « le peuple corse est une composante du peuple français ». A l'époque, le ministre de l'éducation nationale s'était rangé, solitaire, derrière François Mitterrand et Michel Rocard pour défendre la formule. « A vrai dire, Jospin s'en foutait un peu, raconte un témoin, mais Pierre Joxe a convaincu tout le monde que c'est en employant leurs mots qu'on affaiblira les nationalistes. » Il a joué la solidarité gouvernementale », ajoute un autre. Le terme est finalement refusé par le Conseil constitutionnel. D'une idée floue d'un « destin commun », le peuple corse devient, avec Robert Badinter, une distinction subversive entre origines, races ou religions. Lionel Jospin rappelle pourtant l'épisode, sur TF 1, au plus fort de la crise des pailotes. « Je n'ai jamais abordé la Corse de haut. (...) Je suis sensible à ses chants. (...) J'ai été un des quelques ministres, à l'époque, à être aux côtés de [Pierre Joxe] pour dire : « Oui, on peut faire cela. » En septembre 1991, juste après le débat sur le « statut Joxe », lorsque le futur candidat à l'élection présidentielle rédige son essai, *L'invention du possible*, la Corse n'a pourtant droit qu'à quelques lignes... « Honnis Pierre Joxe, rares sont ceux qui, à gauche, s'intéressent au sujet », excuse François Rebsamen, fan de l'ex-ministre. De cette époque, en revanche, Lionel Jospin conserve quelques certitudes. « Grâce à une pratique de l'italien, je suis sensible à la culture [de

cette île], confie-t-il par exemple, aussi, le 4 mai 1999. « Il a désormais l'idée que la République n'a pas à se défendre contre la diversité culturelle », confirme Olivier Schrameck.

Lionel Jospin réprouve, en revanche, les discussions secrètes menées par les différents occupants de la place Beauvau avec les nationalistes. « Lionel n'a jamais eu la fascination de Pierre Joxe pour la première génération de nationalistes de gauche », qui ont connu mai 1968 à la fac d'Aix ou à celle de Nice, ajoute un responsable de la Rue de Solferino. Dans *Pour soldes de tout compte* (Denoël), François Santoni assure que, peu après l'arrivée de M. Jospin Rue de Varenne, en juin 1997, il est « approché », par François Pupponi - maire de Sarcelles depuis que Dominique Strauss-Kahn occupe Bercy - par l'intermédiaire de son avocat, Pascal Garbarini. C'est l'inverse qui est vrai, et l'anecdote prend du coup son vrai sens. M. Garbarini, qui connaît M. Pupponi depuis leurs années d'études et de foot, poussé par ses clients de la Cuncolta, François Santoni, Charles Pieri et Marie-Hélène Mattei, demande à son ancien disciple, autour d'un déjeuner, s'il peut faire part en haut lieu de l'inquiétude de ses clients pour le climat de « répression » qui s'installe. Ni François Pupponi, qui se renseigne pour la forme sur les projets - nuls - de Matignon pour la Corse, ni les socialistes, ni « DSK » ne mordent à l'hameçon de M. Santoni. « J'ai compris à ce moment-là qu'en cas d'ouverture Lionel Jospin jouerait la légitimité des urnes, et pas celle des chefs militaires », résume

justement Pascal Garbarini. « En 1997, la Corse n'était ni dans le champ des préoccupations de Lionel Jospin ni dans celui de ses urgences », reconnaît François Hollande. « Comme la décentralisation », ajoute le premier secrétaire du PS. Qui se soucie de ce qu'il a écrit le 28 mai 1996, dans une tribune iconoclaste publiée par *Le Figaro*, alors qu'Alain Juppé, quelques mois après le scandale de Tralouca, venait habilement de proposer au Parlement un débat sur la Corse ?

ALORS premier secrétaire du PS, il avait fait appel au jeune Christian Paul - aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'outre-mer -, un proche de Pierre Joxe, pour le rédiger. Sous sa plume, on apprend que Lionel Jospin était favorable à « des pouvoirs autonomes dans la République ». « On peut débattre d'une nouvelle étape, si celle-ci est souhaitée, expliquait-il même. Il n'est pas interdit de s'inspirer de l'exemple d'autres îles (méditerranéennes ou d'outre-mer) pour concevoir un statut original. » Un an plus tard, dans un discours d'investiture dont chaque mot est pesé, on est bien loin de ces audaces. « En Corse - comme partout ailleurs sur le territoire national -, le gouvernement veillera au respect de la loi républicaine. (...) Parallèlement, il fera en sorte que la solidarité nationale s'exerce pour rattraper le retard de développement dû à l'insularité. Le gouvernement encouragera (...) l'enseignement de sa langue. » Etat de droit, redressement économique, identité culturelle : le programme est fixé. A l'été 1997, pour sa première visite

en Corse, le nouveau ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, peut affirmer, sans être contredit, qu'il n'existe « pas plus de peuple corse que de peuple belge ». Personne au Parti socialiste ne comprend quel futur est en train de s'esquisser lors d'un colloque organisé, en novembre 1998, dans les îles Aland, en Finlande. Pierre Joxe, alors premier président de la Cour des comptes, écoute tout seul le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi (PRG), le communiste Paul-Antoine Luciaïni, le nationaliste Jean-Guy Talamoni et la figure historique de la rébellion corse, Edmond Simeoni, vanter les « autonomies insulaires ». Et le premier de plaider, en anglais, pour un « local government ».

Après l'assassinat de Claude Erignac, Lionel Jospin choisit son successeur, Bernard Bonnet, dans une liste qui compte le rocardien Jean-Pierre Lacroix, que Jean-Pierre Chevènement n'a jamais apprécié. Il met longtemps, très longtemps, à reconnaître que celui que les Corses appellent le « proconsul » a « disjoncté ». « Ce préfet défendait au fond l'idée très jospinienne du comité de salut public, sourit un responsable du PS, et Jospin n'est pas loin de partager cette conception Fouché d'un ministre de l'intérieur. » Il ne trouve finalement pas si mauvais qu'un grand commis se méfie autant que lui du président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), et des nationalistes. Quelques heures après la mise en garde à vue du préfet, M. Jospin lâche, sur TF 1, un aveu qui, dans sa bouche, ressemble presque à un découragement : « La Corse, décidément, c'est difficile. »

Au début de l'été 1999, la décision est prise : question de responsabilité et... d'amour-propre. « Lionel se dit : pourquoi moi, qui suis en train de gagner la bataille du chômage, je ne pourrais pas réussir en Corse ? », résume un ami du premier ministre. « Il juge qu'il n'y a pas de raison que la Corse reste un impensé gouvernemental. Accessoirement, ajoute cet ami, même s'il échoue, il pourra dire à la droite, lorsqu'il le faudra : nous avons essayé. » Olivier Schrameck le dit avec ses mots de conseiller d'Etat : « L'honneur du politique, c'est de tenter quelque chose. » Le 5 septembre, veille de son départ à Ajaccio, Lionel Jospin s'entretient encore avec quelques proches. Peut-il engager le débat sans demander d'engagement sur la violence ? Fran-

çois Hollande, joint au téléphone, le pense. Mais le premier ministre explique à son cabinet qu'il se croit capable d'obtenir des élus nationalistes, dans l'hémicycle, une sorte de déclaration de bonnes intentions. « Je vais y arriver, je les convaincrs », veut croire Lionel Jospin. « Il pense alors que, dans le débat, sa sincérité va transparaître et emporter l'adhésion, que la négociation politique fera tout », confie un collaborateur. Sûr de lui, dans le petit hémicycle de l'Assemblée de Corse, il rappelle dans ses réponses son « préalable ». Les élus de Corsica Nazione refusent la main tendue. « Il en est un peu meurtri », admet un dirigeant du PS.

BLOCAGE ou attermoiement tactique ? « Nous avons le sentiment que Jospin dit publiquement "non" à tout pour donner plus de portée au moment où il fera [une] ouverture concoctée en secret », observent François Santoni et Jean-Michel Rossi en juin 2000. Devant les élus corses, le 6 septembre, Lionel Jospin reprend en effet l'analyse qu'il avait dressée, le 25 mai, à l'Assemblée nationale, alors que la droite a déposé une motion de censure. « Une modification statutaire ne

de la cassette au préfet de Corse, bref, écoute, consulte, et ne le cache pas.

Brutale ou mûrie, la mise en scène de la conversion jospinienne se veut en tout cas spectaculaire. « On fait la réflexion que les élus nationalistes peuvent devenir les guides du mouvement clandestin », explique-t-on au Palais Lantivy pour justifier la levée du fameux « préalable » de la condamnation de la violence pour ouvrir le dialogue. « Pour la première fois depuis le début de la clandestinité, on se dit que les politiques sont en mesure d'imposer leurs conditions à tous les nationalistes », ajoute-t-on. Fin novembre 1999, malgré des attentats contre deux bâtiments administratifs d'Ajaccio, le premier ministre tranche. A l'Assemblée nationale, solennellement, il annonce : le dialogue est ouvert !

Dans la tribune qu'il avait livrée au *Figaro*, en 1996, Lionel Jospin avait tenu à ajouter une petite touche personnelle à la plate-forme politique qu'on avait rédigée pour lui : « En Corse, il n'y a pas que des chants de mort, de nostalgie, ou de solitude, il y a des chants de vie. » Le 6 septembre 1999, invité de France 3-Corse, le premier ministre s'attarde pour bavarder avec la

« L'autre jour, mon épouse écoutait une émission très intéressante sur France-Culture. On m'entendait parler de la Corse, dans les années 70. Elle m'a dit que cela ressemblait beaucoup à ce que je défends aujourd'hui »

réduisait en rien [le problème] de la violence », lançait-il alors. « La Corse, ce n'est pas un problème statutaire, ce n'est pas un problème institutionnel, c'est un problème de vie concrète », partageait son fidèle lieutenant, alors ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. De retour à Paris, le premier ministre teste quelques contradicteurs, s'assure du soutien de quelques autres, cite les arguments politiquement corrects du directeur de la revue *Commentaire*, le barriste Jean-Claude Casanova, prend à témoin la demande de changement de la société civile interrogée à Ajaccio par Michel Field dans « Prise direc-

te », sur France 3, dont il recommandait la chaîne diffuse une polyphonie. Lionel Jospin l'entend, l'écoute, s'émerveille, en demande les références. Un silence vaguement gêné s'installe. Personne n'ose lui dire qu'il s'agit de l'*A Paghjella di l'Impiccati*, un chant noir qui raconte comment, dans le Niolo, durant la conquête militaire de 1774, les troupes du général Sionville pendirent des enfants « qui n'avaient pas encore quinze ans ». Finalement, Olivier Schrameck a peut-être raison : en politique aussi, beaucoup de choses commencent, passent et finissent, aussi, par des chansons.

Ariane Chemin